



mercredi, 01. Février 2017

SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

Marché & Economie.....	2
<i>Des hommes d'affaires algériens en Mauritanie : En quête d'investissement</i>	<i>2</i>
<i>Les PME vont bénéficier d'une partie des nouveaux parcs industriels.....</i>	<i>3</i>
<i>Près de 2.000 entreprises accompagnées par le Fonds de garantie des crédits aux PME.....</i>	<i>3</i>
<i>Efficacité énergétique: Des dispositifs pratiques en 2017 pour plus de 9 milliards DA</i>	<i>4</i>
<i>Mosquées et médersas d'Alger : Programme d'embellissement.....</i>	<i>5</i>
<i>Pétrole : Le Brent à plus de 55 dollars.....</i>	<i>5</i>
<i>Mise en service de neuf barrages à l'horizon 2019.....</i>	<i>6</i>
Commerce	6
<i>Biocare exporte 40% de sa production vers l'Afrique</i>	<i>6</i>
<i>AXA Algérie change de dirigeant.....</i>	<i>7</i>
Transactions & Contrats.....	7
<i>Port de Djendjen : Signature de protocoles d'accord d'exportation vers l'Italie</i>	<i>7</i>
Régions.....	8
<i>Sétif, Aéroport du 8-Mai 1945 : Le bon cap</i>	<i>8</i>
<i>Agriculture : Une saison prometteuse.....</i>	<i>8</i>
<i>Port d'Arzew : Plus de 650 000 t de produits énergétiques exportées depuis le 17 janvier ...</i>	<i>9</i>
Divers	9
<i>5e Forum de l'IEA sur le gaz non conventionnel : L'approvisionnement à l'ordre du jour.....</i>	<i>9</i>



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malgaive

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

cciaf@cciaf.org

www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR

WWW.CCIAF.ORG

Des hommes d'affaires algériens en Mauritanie : En quête d'investissement

Source : El Moudjahid

La Mauritanie connaît, ces derniers temps, une affluence d'opérateurs économiques et hommes d'affaires algériens en quête d'opportunités d'investissement et d'exportation de produits algériens sur le marché mauritanien afin de répondre à la demande importante sur ces produits, en raison de leur qualité et de leurs prix concurrentiels.

La réunion de la haute commission mixte algéro-mauritanienne, qui s'est tenue en décembre dernier à Alger, et le Forum africain de l'investissement et des affaires ont encouragé les opérateurs économiques algériens à s'orienter vers l'exploration du marché africain à partir de la Mauritanie en tant que portail de l'Afrique occidentale.

Plusieurs opérateurs, investisseurs et hommes d'affaires algériens, représentant différents secteurs économiques, se sont déplacés, ces derniers temps, en Mauritanie, pour explorer le marché mauritanien, marqué par une consommation importante face à un manque de production locale et absence d'industrialisation, ce qui en fait un marché prometteur, ont estimé ces investisseurs à l'APS.

M. Ben Khelfallah Hamida, opérateur économique spécialisé dans les équipements électriques, a fait savoir que les contacts avec ses homologues mauritaniens ont permis de déceler la «volonté de ces derniers de voir les produits algériens commercialisés sur le marché mauritanien, en raison de leur qualité et de leurs prix concurrentiels», invitant les hommes d'affaires à

investir dans ce marché qui offre d'énormes opportunités.

Pour sa part, M. Mourad N., enseignant universitaire activant dans le domaine informatique, a estimé que «la Mauritanie recelait d'importantes possibilités d'investissement, ce qui a fait germer en lui l'idée de réaliser un projet de vente et de maintenance d'équipements informatiques et pièces de rechange». Pour les Algériens activant dans les différents secteurs commerciaux, leur présence en Mauritanie a été motivée par les résultats de la haute commission mixte algéro-mauritanienne, couronnée par la signature de 16 conventions dans divers domaines de coopération, et la participation de plus de 40 hommes d'affaires et investisseurs mauritaniens au 1er Forum africain de l'investissement tenu à Alger.

Ledit forum a permis d'examiner les opportunités de partenariat et d'investissement, favorables dans leur ensemble à l'orientation vers le marché africain, à commencer par celui de la Mauritanie.

Lors de ces rencontres marquées par l'annonce de l'ouverture prochaine d'un point de passage frontalier entre l'Algérie et la Mauritanie pour faciliter la circulation des personnes et des marchandises, les deux parties ont souligné l'importance d'évaluer les potentialités offertes par les deux pays et la détermination du gouvernement algérien à assurer un meilleur accompagnement aux exportateurs et les investisseurs algériens en Afrique.

Exposition de produits algériens à Nouakchott, une occasion pour promouvoir la coopération

Les Algériens et Mauritaniens fondent de grands espoirs sur la promotion de la coopération dans le domaine

commercial, lors de l'exposition des produits algériens prévue à Nouakchott en avril prochain, qui constituera une occasion pour faire découvrir le produit algérien et examiner les possibilités d'investissement et de partenariat dans divers domaines économiques. Dans ce sens, Mohamed Ali Val, un homme d'affaires mauritanien, a affirmé que «les produits algériens ont tardé à intégrer le marché mauritanien (...), d'où la nécessité de rattraper ce retard et une relance de la coopération sur des bases solides», ajoutant que «cette exposition marquera le lancement effectif d'une coopération fructueuse entre les deux pays».

Le marché mauritanien «connaît une nouvelle orientation vers l'importation de marchandises algériennes», qui répondent, à son avis, «aux critères qualité et prix, en faveur du pouvoir d'achat local», a estimé un opérateur mauritanien activant dans le domaine de l'électricité et de l'eau.

Le produit algérien très prisé en Mauritanie

Les produits algériens connaissent un engouement sans précédent sur le marché mauritanien et une demande de plus en plus croissante, malgré la concurrence d'autres produits européens, arabes et asiatiques. Ainsi, des produits électroménagers et électroniques du groupe Condor viennent, depuis deux mois, renforcer l'éventail des produits algériens déjà disponibles sur le marché mauritanien (pâtes, dattes et boissons). L'homme d'affaires Hocine Chaoui, représentant officiel du groupe privé à Nouakchott, a affirmé que «les produits fabriqués en Algérie ont réussi à acquérir une telle notoriété et un tel engouement en peu de temps, grâce aux efforts consentis par l'entreprise et les responsables de l'opération d'exportation». Le marché local (mauritanien) dispose de produits importés pour la plupart d'Asie manquant de qualité, de garantie et de

service après-vente, et leur acquisition constitue un «risque», ce qui a poussé le consommateur mauritanien à aller vers les produits algériens, grâce à leur qualité et leurs prix compétitifs, en adéquation avec le pouvoir d'achat local, a indiqué l'homme d'affaires qui se trouve en Mauritanie depuis 15 ans, soulignant la rupture d'un nombre de produits électroménagers en moins de 45 jours. La coopération économique entre Alger et Nouakchott, dans son volet commercial, offre des débouchés prometteuses, notamment avec l'ouverture de la route reliant la ville algérienne de Tindouf et Zouerate en Mauritanie, au cours du premier semestre 2017, ainsi que la rencontre des opérateurs des deux pays, à l'occasion de l'exposition des produits algériens prévue à Nouakchott au mois d'avril prochain.

Les PME vont bénéficier d'une partie des nouveaux parcs industriels

Source : Le Soir d'Algérie

Les PME pourront désormais bénéficier d'une partie des nouveaux parcs industriels existants. C'est l'une des nouveautés qu'apporte la nouvelle loi sur la petite et moyenne entreprise, en instance de promulgation, comme l'a souligné, hier, le nouveau DG du Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR), Abderraouf Khalef.

«(Dans la nouvelle loi) Il existe un article qui engage explicitement les autorités locales (walis) de réserver des espaces aux PME sachant qu'actuellement, à défaut d'être des grandes entreprises, les PME ne peuvent pas bénéficier d'une assiette de terrain.

Désormais, la loi est explicite : elle demande aux autorités locales de réserver une partie des nouveaux parcs industriels ou ceux existants au profit des PME», a indiqué M. Khalef qui s'exprimait lors du forum mensuel

du site d'information économique Algérie Eco. Toujours à propos de la nouvelle loi, Abderraouf Khalef souligne qu'elle réserve d'excellentes opportunités pour les PME grâce aux fonds d'amorçage et à la création de la nouvelle agence pour la promotion et le développement des petites et moyennes entreprises, qui verront le jour. «La vraie force d'une économie réside dans la PME et non pas dans les grandes entreprises», croit fermement l'orateur qui boucle son premier mois à la tête du FGAR qui est un instrument de création et d'accompagnement des PME. Ainsi, en douze années d'existence, ce fonds a pu financer 2 000 PME et qui, pour leur part, ont investi l'équivalent de 150 milliards de DA (1,5 milliard de dollars) ; ces PME ont pu créer quelque 60 000 postes de travail.

«Tout ceci est une preuve que notre mécanisme fonctionne bien même s'il reste perfectible», a admis M. Khalef qui ambitionne d'élargir davantage le réseau du fonds. Ainsi, une demande sera adressée aux pouvoirs publics afin de doter le FGAR de fonds supplémentaires pour les besoins de recapitalisation du fonds ; le but est à la fois d'élargir le champ d'action du FGAR qui pourra ainsi toucher le plus d'entreprises possible. Sur un autre plan, le DG du FGAR a annoncé qu'un travail étroit est entrepris avec le secteur bancaire. Ainsi, le fonds a signé une quinzaine de conventions avec des banques et des établissements financiers, en attendant que deux autres conventions suivent incessamment.

«Qu'on le veuille ou non, nous avons deux éléments essentiels avec lesquels nous traitons : le porteur de projet (investisseur) et aussi les banques que nous considérons comme des partenaires ; nous leur facilitons la mission de financement des projets à travers notre garantie financière qui est surtout une garantie de l'Etat (LFC 2009) ce qui est un gage d'assurance pour les banques», a déclaré M. Khalef.

Près de 2.000 entreprises accompagnées par le Fonds de garantie des crédits aux PME

Source : APS

Le Fonds de garantie des crédits aux Petites et moyennes entreprises (Fgar) a accompagné près de 2.000 PME depuis son entrée en activité en 2004 et a contribué à la création de 60.000 emplois, a indiqué mardi à Alger son directeur général, Abderraouf Khalef.

Ces 2.000 PME ont investi une somme globale de 150 milliards de DA, a indiqué le même responsable qui a précisé que parmi les premiers critères d'éligibilité à la garantie de ce Fonds est la création de l'emploi.

Le montant global des garanties servies jusque-là par le Fgar a été ventilé à hauteur de 50% pour les PME du secteur industriel, de 28% pour le BTPH et près de 20% pour les prestations de services dont essentiellement le tourisme, a précisé M. Khalef lors d'un forum de presse.

Il a également observé que les demandes de garanties et d'extension provenaient souvent de PME lancées dans le cadre du dispositif de l'ANSEJ, précisant que ses services recevaient une moyenne de 30 demandes/mois.

Quant au taux de mortalité, il est de seulement 7% des entreprises accompagnées.

Placé sous tutelle du ministère de l'Industrie et des mines, le Fgar a pour objectif principal de faciliter l'accès aux financements bancaires à moyen terme afin de soutenir le démarrage et l'expansion des PME en garantissant leur financement auprès des banques.

Pour renforcer sa capacité de couverture financière, ce fonds a signé des conventions avec 15 banques et établissements financiers en compte signer prochainement d'autres accords avec des banques pour la garantie des crédits sans intérêts.

M. Khalef a indiqué qu'en plus des crédits d'investissement à moyen terme, ce Fonds commencera prochainement à garantir non seulement les crédits-bails (leasing) mais aussi les crédits d'exploitation que les banques rechignent à accorder, alors qu'ils contribuent au développement des PME.

Selon lui, le Fgar peut assurer la garantie entre 10% et 80% du montant du crédit demandé par une PME pour des sommes allant de 4 millions DA à 100 millions DA, et ce, en prenant en considération les critères du risque de l'entreprise et le nombre des postes d'emploi créés.

L'autre critère pris en considération est celui de la contribution au désenclavement afin d'encourager la création des PME dans les zones isolées du pays.

Il a également évoqué les nouveautés apportées par la nouvelle loi de l'orientation des PME tels l'accès au foncier et le fonds d'amorçage.

Rappelant que le Fgar est doté d'un capital de trois (3) milliards de dinars, M. Khalef a fait savoir qu'il envisageait un vaste déploiement de cet établissement financier et une augmentation de son capital afin d'atteindre une plus grande efficacité sur le terrain.

Actuellement, le Fgar compte 4 antennes régionales à Alger (région centre), Annaba (Est), Oran (ouest) et Ouargla (Sud).

Créé par un décret exécutif daté de novembre 2002 en application de la loi d'orientation sur les PME de 2001, ce fonds est entré en activité effective en mars 2004.

Efficacité énergétique: Des dispositifs pratiques en 2017 pour plus de 9 milliards

DA

Source : APS

Le Programme national de maîtrise d'énergie prévoit plusieurs actions pratiques multisectorielles en 2017 d'un montant global de plus de neuf (9) milliards de DA, a appris l'APS auprès de responsables de l'Agence pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue).

Ce programme annuel, qui fait partie du Plan national d'efficacité énergétique à l'horizon 2030, concerne les secteurs du bâtiment, des transports et de l'industrie, pour un financement de 9,06 milliards DA dont 4,91 milliards DA représentent une aide de Fonds national pour la maîtrise d'énergie (Fnme).

Dans le secteur du bâtiment, il s'agit de l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage domestique et public, de la fourniture et l'installation de chauffe-eau solaires et de l'isolation thermique des constructions.

Pour l'éclairage domestique, il est prévu la distribution de neuf (9) millions de lampes à basse consommation/an au profit des ménages, composées de six (6) millions de lampes de type fluorescentes compactes (Lbc-Lfc) et de trois (3) millions de lampes de type diode électroluminescente (Lbc-Led).

Cette démarche a pour objectif de supprimer totalement l'utilisation des lampes conventionnelles énergétivores à l'horizon 2021, avance-t-on.

Pour le financement de cette opération, le Fnme apportera une aide de 50% permettant aux ménages d'acheter à moitié prix ces catégories de lampes économiques.

L'Aprue choisira un ou plusieurs partenaires qui commercialiseront ces lampes à moitié prix, sachant que le prix de marché des Lbc-Lfc est fixé à 300 DA/unité et celui des Lbc-Led est de 600 DA/unité.

S'agissant de l'éclairage public performant, il s'agit du remplacement de 200.000 lampes énergétivores par des lampes à sodium haute pression et l'installation de près de 10.000 systèmes d'éclairage public à Led.

Pour ce programme, la contribution du Fnme aux collectivités locales s'élèvera à hauteur de 2.000 DA/unité pour les lampes à sodium haute pression et à hauteur de 40.000 DA/unité pour les systèmes d'éclairage public à Led.

Concernant les chauffe-eau solaires, il est programmé pour l'année en cours la fourniture et l'installation de 2.000 kits au niveau de logements individuels et à des infrastructures du secteur tertiaire (hôpitaux...).

D'un prix unitaire de 110.000 DA, ces équipements seront subventionnés à hauteur de 45%, soit un montant de 49.500 DA/unité.

Pour l'isolation thermique des habitations, l'année 2017 sera consacrée à la détermination des programmes de construction dans leur phase de conception par commune et par wilaya en vue d'établir la feuille de

route de cette opération en 2018 avec l'objectif d'assurer l'isolation de 5.000 logements/an jusqu'à 2021.

En ce qui concerne le secteur des transports, le programme table sur la mise en place d'une capacité nationale de conversion de 50.000 véhicules/an au GPL carburant (GPL/c) à travers un réseau constitué d'une centaine d'installateurs agréés.

Une centaine de projets ciblant le secteur industriel

Quant au secteur de l'industrie, 100 opérations sont retenues pour l'exercice 2017, avec 50 opérations d'aide à la décision et 50 autres d'aide à l'investissement au profit d'opérateurs industriels publics et privés.

Les projets d'aide à la décision consistent en la mise en oeuvre d'études de faisabilité et d'audit énergétique et sont destinés à affiner le potentiel d'économie d'énergie et à présenter les possibilités d'amélioration.

Quant aux projets d'aide à l'investissement, ils visent à aider les industriels à couvrir une partie des surcoûts induits par l'introduction des équipements performants.

Pour les actions d'aide à la décision, la contribution du Fnme est fixée à 70% du coût de l'étude pour un montant plafonné à 700.000 DA.

Concernant les cas d'aide à l'investissement, l'intervention de ce Fonds est fixée à 35% du coût de l'investissement pour un montant plafonné à 4,5 millions de DA.

Pour rappel, le Plan national d'efficacité énergétique pour 2030 table sur une économie de près de 80 millions

de tonnes équivalent pétrole (tep) pour l'ensemble des secteurs.

Mosquées et médersas d'Alger : Programme d'embellissement

Source : El Moudjahid

Après l'attribution d'un budget de 17 milliards de centimes par la wilaya d'Alger, 26 mosquées et 210 médersas (écoles coraniques) ont bénéficié en 2016 de travaux de restauration et de réaménagement, dans le cadre de l'opération d'embellissement de la capitale, a annoncé lundi dernier M. Zouhir Boudraâ, directeur des affaires religieuses et du wakf de la wilaya d'Alger. Les lieux de prière ayant bénéficié de travaux de restauration représentent 4% du total des mosquées de la wilaya d'Alger, dont le nombre s'élève à 628, actuellement, a ajouté la même source.

Il y a lieu de préciser à cet égard que les travaux de restauration et de réaménagement des mosquées et medersas de la capitale englobent notamment l'équipement, la tapisserie, l'amélioration des façades externes et internes et l'aménagement de classes pour l'enseignement du Coran et les cours préparatoires, en plus de l'impression de 40.000 exemplaires de manuels pour les classes préparatoires. Dans ce contexte, il serait utile de rappeler le lancement en 2015 des travaux de restauration et de renforcement de la mosquée historique Ketchaoua, classée avec les autres monuments de la Casbah au patrimoine culturel de l'UNESCO, précisons-le. Réalisée gracieusement par l'agence turque de coopération et de coordination TIKA, cette importante opération entre dans le cadre de l'accord signé entre le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et son homologue turc, lors de la visite de M. Recep Tayyip Erdogan à Alger, en 2013.

Le directeur des affaires religieuses d'Alger a saisi cette occasion pour saluer également le rôle important joué par les mosquées en matière d'éducation des générations montantes car étant "un phare où le musulman puise ses constantes religieuses et ses principes". M. Boudraâ a rappelé qu'en 2016, les mosquées ont abrité plusieurs activités culturelles, outre les cours de prédication et de guidance dispensés par les imams tout au long de la semaine, faisant ainsi de ces lieux un espace scientifique et culturel de premier choix.

Par ailleurs, il faut savoir qu'en 2016, il existe 49 médersas à Alger, dont 10 avec régime d'internat, alors que le nombre des élèves scolarisés en cours préparatoire a atteint un total appréciable de 43.653 élèves, a précisé encore la même source. A cette occasion, M. Boudraâ s'est exprimé sur la Zakat, en rappelant que plus de 3.000 familles algéroises ont bénéficié de la Zakat en 2016. Il a ensuite relevé que la wilaya d'Alger a connu en 2016, une nouvelle expérience, consistant à verser la Zakat aux démunis tous les deux mois (soit en 6 tranches) pour une pension de 5.000 DA. A ce sujet, le directeur des affaires religieuses d'Alger a indiqué que par rapport à 2015, la zakat était versée aux nécessiteux en 4 tranches, rappelant que l'objectif étant le versement mensuel de la zakat aux nécessiteux.

Pétrole : Le Brent à plus de 55 dollars

Source : El Moudjahid

Les prix du pétrole se stabilisaient mardi en cours d'échanges européens dans un marché sans direction, malgré la hausse de la production américaine qui pèse légèrement sur les cours du WTI. En début d'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en

mars, dont c'est le dernier jour de cotation, valait 55,22 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse d'un cent par rapport à la clôture de lundi.

Mise en service de neuf barrages à l'horizon 2019

Source : Maghreb Emergent

Neuf (9) barrages au total seront mis en service à l'horizon 2019 à travers le territoire national, a annoncé mardi à Aïn Defla le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali.

De ces barrages, 5 seront réceptionnés au courant de cette année, a indiqué le ministre qui inspectait le barrage d'Ouled Melouk (commune de Rouina) dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya.

Quatre-vingt (80) régions ont été identifiées à travers le pays comme étant des zones nécessitant l'implantation de barrages à cause de la faiblesse des précipitations qui y sont enregistrées, a-t-il ajouté, faisant état de l'achèvement des études afférentes à ce volet.

Pour le ministre, les efforts consentis traduisent l'intérêt porté par les hautes autorités du pays à l'eau, une substance sans laquelle "rien ne peut se faire", a-t-il dit, rappelant que l'eau profite "certes à l'agriculture, mais aussi à d'autres secteurs tels l'industrie et le tourisme." "D'aucuns ont tendance à oublier qu'outre le fait qu'elle soit située dans une zone aride, l'Algérie est confrontée au problème de changements climatiques avec tout ce que cela induit comme irrégularités des fréquences des précipitations", a-t-il signalé, faisant remarquer qu'une période de sécheresse n'est "jamais écartée à l'avenir". Relevant que les dernières précipitations ont été "extrêmement bénéfiques", M. Ouali a fait savoir que

les barrages sont remplis à hauteur de 70 % à l'échelle nationale, assurant que ce taux va s'améliorer à la faveur de la fonte des neiges et des précipitations attendus au courant du premier trimestre de cette année.

"20 barrages sont remplis à hauteur de 90 % et 47 autres ont vu leur taux de remplissage dépasser les 50 %", a-t-il détaillé, faisant remarquer que l'auscultation des barrages ne doit pas être occasionnelle, mais doit s'effectuer de manière périodique.

"En moins de 3 mois, nos barrages ont reçu un apport supplémentaire d'eau de plus d'un milliard de m³", a soutenu le ministre, faisant état d'une quantité totale de 4,75 milliards de m³ d'eau emmagasinée au niveau de ces structures à l'échelle nationale.

COMMERCE

Biocare exporte 40% de sa production vers l'Afrique

Source : L'Econews

Biocare met le cap sur l'Afrique. Spécialisé dans le secteur de médicaments, ce laboratoire pharmaceutique exporte déjà vers les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CDEAO). Selon son directeur général adjoint, l'entreprise envisage d'augmenter son chiffre d'affaires à l'export pour atteindre les 500 000 euros en 2017.

L'Econews : En quoi consiste votre activité ?

Hamid Salhi : Biocare est une société de production de médicaments à usage humain. Mis en activité depuis 2003, le laboratoire est considéré comme l'un des principaux acteurs du marché algérien du générique par

la progression de son offre. La gamme Biocare est en pleine croissance et propose aujourd'hui un large éventail de médicaments génériques couvrant différentes classes thérapeutiques. Nous avons entamé la production par 5 types de médicaments de famille antalgiques antibiotiques. Nous en sommes actuellement à 70 et nous couvrons toutes les gammes thérapeutiques notamment celles destinées au traitement du diabète et tout ce qui est lié à la médecine générale et médecine interne. Nous avons des unités de productions à Alger, à El Tarf et à Annaba. Le groupe fait de son mieux pour répondre à la demande du marché national. Notre part du marché se situe à présent à 15%. Le dernier chiffre d'affaire de l'entreprise est estimé à 2,4 milliards de dinars. Ce chiffre est appelé à augmenter dans les années à venir.

Quelle est la capacité de production actuelle du groupe et qu'en est-il de la part destinée à l'exportation ?

Nous avons commencé timidement l'exportation il y a deux années de cela. Nous exportons vers l'Afrique de l'Ouest et les pays de la CDEAO. Nous avons fourni jusqu'à présent 15 types de médicaments dont le volume est assez important. Nous envisageons d'améliorer notre chiffre d'affaires réalisé à l'export pour atteindre les 500 000 euros en 2017. Je signale que le CA atteint en 2016 avoisinait les 100 000 euros. Nous consacrons 30 à 40% de notre production au marché extérieur.

Vous étiez présent à la journée d'information organisée par la Caci sur les opportunités d'affaires avec l'Afrique du Sud. Qu'attendiez-vous de cette rencontre ?

Notre présence est bien ciblée. L'Afrique du Sud fait partie de notre plan de développement 2016/2017 avec

l'Angola. Nous sommes en contact avec l'ambassade d'Algérie à Johannesburg pour saisir les opportunités qui peuvent se présenter en particulier dans le médicament endémique. Pour cela nous faisons en sorte d'établir un partenariat pour échange de savoir-faire, sachant que ce pays est assez développé dans ce domaine. Nous envisageons d'une part l'exportation d'une gamme de notre produit et importer de la matière première d'autre part.

Rencontre-vous des difficultés ?

Effectivement, il en existe. Nous ne pouvons pas réussir une exportation en l'absence d'une logistique de transport. D'ailleurs, nous souffrons énormément pour exporter nos produits de l'Algérie vers les pays de la CDEAO. Nous sommes obligés de passer par d'autres pays limitrophes afin d'atteindre la destination finale. Ceci augmente malheureusement les coûts de l'exportation et nous rend moins compétitifs. Nous espérons que les autorités concernées fassent en sorte de développer ce point afin de nous faciliter la tâche.

AXA Algérie change de dirigeant

Source : Algérie Focus

A compter du 1er mars 2017 Adelane MECELLEM rejoint AXA Partners, l'entité d'AXA dédiée aux partenariats mondiaux et prend la responsabilité de la zone Afrique, Moyen-Orient et Turquie. Pierre VASSEROT succède à Adelane MECELLEM pour diriger les opérations d'AXA en Algérie.

Adelane MECELLEM a dirigé les opérations d'AXA en Algérie après avoir conduit le projet d'implantation de l'assureur mondial, entre 2008 et 2011, qui a abouti à la mise en place du premier accord 51/49 du marché algérien de l'assurance, avec le Fonds National

d'Investissement (FNI) et la Banque Extérieure d'Algérie (BEA).

Adelane MECELLEM a bâti un acteur solide qui enregistre des résultats en constante progression d'année en année. Cette performance est le résultat du travail d'une équipe engagée, qui a été renforcée au fil des années. Une performance également expliquée par la mise en place d'une politique commerciale volontariste : développement d'un réseau de distribution sur l'ensemble du territoire national, signature d'accords en bancassurance et de partenariats stratégiques avec les principaux acteurs automobiles du marché, large gamme de produits destinée aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises.

Cette approche globale a permis à AXA en Algérie de développer un portefeuille diversifié, incluant notamment de grands comptes publics et privés, nationaux et internationaux. Autant de réalisations qui ont ancré durablement la marque AXA sur le marché.

Pierre VASSEROT est nommé CEO d'AXA Algérie et Directeur Général d'AXA Algérie Assurances Dommage. Il succèdera à Adelane MECELLEM pour diriger les opérations de l'assureur en Algérie dès le 1er mars 2017. Dans le Groupe AXA depuis 1989, Pierre VASSEROT a eu un riche parcours dans l'informatique, l'actuariat, la technique et la finance. Il a été notamment directeur technique de la zone Asie-Pacifique à Singapour, directeur technique d'AXA Brésil puis d'AXA Portugal, directeur technique de la région Nord-Est d'AXA France et directeur du contrôle de gestion en assurance dommage d'AXA France. Pierre VASSEROT était jusqu'à fin 2016 en charge des opérations d'AXA Global Direct au Maroc. Il est titulaire d'une Maîtrise en Sciences Economiques et d'un DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies) en Economie de

l'Energie de l'Ecole Nationale Supérieure du Pétrole et des Moteurs.

TRANSACTIONS & CONTRATS

Port de Djendjen : Signature de protocoles d'accord d'exportation vers l'Italie

Source : Algérie Eco

En marge de sa visite à Sétif, le ministre des Transports et des Travaux Publics Boudjemaâ Talai, a déclaré à la presse hier (Lundi) que «l'Algérie dispose aujourd'hui de 4.000 km de réseau ferroviaire exploité et 2.380 autres kilomètres en voie de construction» et que «l'objectif tracé pour le secteur du transport ferroviaire est d'élargir son réseau national à 12.500 km».

Par ailleurs, si cet objectif serait atteint, le pays occupera la seconde position à l'échelle du continent africain après l'Afrique du Sud et se dotera d'un important réseau pour son développement multidimensionnel.

Tout en saluant l'initiative de bénévolat engagé par un groupe d'entrepreneurs et d'hommes d'affaires pour l'exécution, à titre gracieux, de projets de travaux publics à intérêt général dont le doublement de 15 km de la route entre El Eulma et Hammam Essoukhna via BazerSekra, M.Talai a M. Talai a mis l'accent sur «l'importance du projet de la pénétrante autoroutière devant relier sur 110 km (dont 55 km à Sétif) le port de Djendjen (Jijel) à Sétif jusqu'à l'autoroute Est-ouest, notant que ce projet, réalisé à 25 %, apportera "un nouveau souffle" pour la wilaya de Sétif».

Quant au rythme d'exécution des divers projets qu'il a inspecté le ministre a exprimé sa satisfaction, tout en indiquant que«des instructions ont été données pour

adopter le système d'assistance à l'atterrissage des avions et l'élargissement de la bande latérale de l'aérodrome de l'aéroport de Sétif de 210 à 300 mètres».

Le ministre des Transports et des Travaux publics a inspecté plusieurs projets de son secteur dans la wilaya, tout en estimant que «La wilaya de Sétif est sur la bonne voie du développement avec les grands projets, à savoir l'extension de l'aérodrome de Sétif, la ligne ferroviaire reliant sur 118 km Sétif à El Gourzi (Constantine) et le tramway de la ville de Sétif».

Il a également inspecté les chantiers de la pénétrante Jijel/Sétif, du doublement de la ligne ferroviaire Sétif/El Gourzi et du tramway. Lors de l'inspection de ce dernier projet qui affiche un taux d'avancement des travaux de 62 %, le ministre a donné des instructions aux responsables du projet pour terminer les travaux d'aménagement effectués à hauteur de Ain El Fouara avant le prochain ramadhan.

REGIONS

Sétif, Aéroport du 8-Mai 1945 : Le bon cap

Source : El Moudjahid

L'aéroport du 8-Mai 1945, un acquis d'envergure, permet aujourd'hui à toute cette région des hautes plaines sétifiennes, bassin de population de plus de 6 millions d'habitants, avec un fort potentiel d'émigrés, de détenir une place non négligeable sur les réseaux national et international.

Avec un trafic aérien marqué par une progression régulière depuis son inauguration par le Président de la République et toutes les décisions qu'il a prises, pour répondre aux aspirations de la population, avec, entres

autres, l'extension de la piste qui est passée de 1.600 à 2.900 mètres aujourd'hui et permet ainsi d'accueillir des gros-porteurs.

Il reste que si cette piste a connu les extensions et travaux de réhabilitation nécessaires, l'aérogare restée pratiquement en l'état en dépit d'évolutions en termes de nombre de voyageurs qui fait que ces espaces se font de plus en plus exigus, notamment en période estivale. C'est sans doute pour s'enquérir davantage de la situation qui prévaut à ce niveau après l'achèvement récent des travaux de réhabilitation de la piste, que Nacer Maskri, wali de Sétif, accompagné du directeur régional de l'EGSA Constantine, du président de l'APW et des autorités locales, s'est rendu récemment sur les lieux pour y effectuer une visite de travail et d'inspection, et prendre une série de décisions allant dans le sens de la protection des espaces environnants et de l'amélioration de la prestation de service.

Une visite à l'issue de laquelle le chef de l'exécutif de wilaya ne manquera pas de mettre le doigt sur certains aspects liés à la gestion et la prestation offerte à ce niveau. C'est ainsi que des instructions fermes seront données pour activer les travaux de la double clôture extérieure et être ainsi en conformité avec les normes, notamment pour la protection de la piste d'atterrissage. Il appelle les responsables concernés à procéder à la déviation de l'oued de Khalfoun, comme il est stipulé au niveau de l'étude technique, ne faisant aucune concession pour la prise en charge immédiate de ces éléments sensibles.

En parcourant l'aérogare, le wali appellera les responsables de la direction des transports à agir immédiatement pour la prise en charge du volet inhérent à la climatisation centrale et sa mise au point définitive avec l'entreprise Condor.

L'espace consacré aux urgences ne sera pas sans susciter l'intérêt du premier responsable de cette wilaya qui relèvera la nécessité d'y affecter une ambulance. L'autre contrainte non moins importante, liée au renforcement de l'eau potable au niveau de cette infrastructure qui dispose actuellement d'une bache à eau de 300 m³, fera dire au wali, la nécessité de réfléchir d'ores et déjà avec les services de la direction des ressources en eau, à la réalisation d'un forage et d'étudier les possibilités d'élargir ce volet important. Autant d'interventions importantes qui ne seront pas être consolidées par des décisions aussi importantes se rapportant également à l'aménagement de l'entrée principale de cet aéroport. Des instructions fermes seront ainsi données aux responsables de la direction des transports d'agir avec l'entreprise EMIVAR, en coordination avec la direction de l'aéroport, pour la réalisation de cet aménagement, devenu en effet plus qu'une nécessité avec le temps et les avancées enregistrées en termes de flux de voyageurs.

Agriculture : Une saison prometteuse

Source : El Moudjahid

Les dernières chutes de neige, si elles ont permis, à la grande joie de la population, de lever le spectre du stress hydrique et reléguer les effets d'une sécheresse annoncée au vu de l'insuffisance de précipitations, n'ont pas été sans susciter un profond sentiment de satisfaction chez les nombreux agriculteurs que compte cette région des hautes plaines sétifiennes.

Une wilaya qui a su préserver sa vocation essentiellement agricole, en dépit du tissu industriel qui est venu s'y greffer au lendemain de l'indépendance et où chacun des nombreux producteurs ne manque pas de manifester cette joie à travers bien des cérémonies qui tirent leur essence dans la profondeur de nos

richesses. Autant d'acquis qui augurent d'une bonne année agricole, dans la mesure où ces neiges sont venues juste après la clôture de la campagne labours-semences marquée par une réduction de la jachère avec plus de 1.000 hectares. Des apports extraordinaires dans la mesure où ces précipitations bénéfiques pour l'agriculture vont permettre la reconstitution des nappes phréatiques dont l'impact ne sera que positif sur un autre volet non moins important qui est celui des cultures maraîchères. Donc, après l'achèvement de la campagne labours-semences dans de bonnes conditions, il ne nous reste plus qu'à espérer quelques précipitations durant les mois d'avril et de mai, et attendre, nous l'espérons, une aussi bonne récolte que celle de la dernière campagne, souligne Ali Zerarga, directeur des services agricoles.

Les agriculteurs perçoivent la prochaine récolte sous de bons auspices, au moins ceux qui avaient permis à cette wilaya de réaliser une production de 3.150.000 quintaux, toutes spéculations confondues, et, partant, voir la CCLS engranger, pour la première fois depuis 40 ans, plus de 1 million de quintaux. À ce titre, les mesures incitatives introduites par l'État pour booster ce secteur sont bien perçues par les producteurs, sachant qu'au-delà des autres mesures d'encouragement, le crédit RFIG a été clôturé au terme de la campagne labours-semences par un montant de 19 milliards de centimes pour les 230 dossiers déposés.

[Port d'Arzew : Plus de 650 000 t de produits énergétiques exportés depuis le 17 janvier](#)

Source : Liberté

Le bilan de l'activité portuaire d'Arzew de la période s'écoulant entre le 17 et 30 Janvier 2017 fait ressortir

que 658 765 tonnes de produits pétroliers et gaziers ont été exportés à destination de différents pays, notamment arabes (Égypte et Jordanie), européens (Malte, Hollande, Espagne et Irlande) et l'Amérique du Nord (Canada), lit-on dans le bulletin officiel de l'Entreprise portuaire d'Arzew (EPA). Selon le document en question, le plus gros tonnage d'exportation enregistré durant la même période est du méthane ou gaz naturel liquéfié (GNL) d'un poids total de 165 000 tonnes, suivi entre autres du gaz du pétrole liquéfié (GPL) ou comme également surnommé en jargon énergétique gaz butane et propane, avec 147 725 t exportées, selon le même bilan, vers l'Égypte et la Jordanie en particulier. Au troisième rang des exportations à partir du port énergétique d'Arzew, on trouve le pétrole brut PB, avec un poids total de 130 000 tonnes, exportés vers le Canada. D'après le même répertoire, 80 000 tonnes de condensat ont été livrés à l'étranger durant la même période, alors que l'exportation de l'urée a atteint 66 000 tonnes, suivi du fuel, 60 000 tonnes, et l'ammoniac 10 040 tonnes.

DIVERS

[5e Forum de l'IEA sur le gaz non conventionnel : L'approvisionnement à l'ordre du jour](#)

Source : El Moudjahid

La part du gaz naturel, notamment liquéfié (GNL), dans le marché mondial, devrait connaître une nette croissance, au cours des prochaines années. Des statistiques de l'Agence internationale de l'énergie indiquent que le gaz naturel continuera d'augmenter sa part du mix énergétique mondial, de 2% par an, jusqu'en 2020. Une donnée qui propulse en avant la problématique de la sécurité de l'approvisionnement du

marché mondial de cette ressource énergétique. Si, aujourd'hui, la question n'est pas posée, grâce à la diversification des sources d'approvisionnement et la nature des contrats, essentiellement de court terme, «il est encore nécessaire d'être vigilant sur la sécurité du gaz, car la nature changeante du marché signifie que les chocs régionaux de la demande et de l'offre peuvent maintenant se faire sentir», a affirmé M. Fatih Birol, directeur exécutif de l'AIE. Le Forum sur le gaz non conventionnel, qui se tiendra à Brisbane, en Australie, le 24 février, sous l'égide du conseil d'administration de l'AIE, prévoit de relancer la question sur le gaz non conventionnel qui partage jusqu'ici les avis sur l'opportunité de son exploitation actuellement. Cette rencontre est censée «permettre aux gouvernements du monde entier de partager leurs points de vue sur les meilleures pratiques opérationnelles et les mesures réglementaires visant à garantir les avantages économiques, de sécurité et autres de l'augmentation de la production non conventionnelle de gaz». Les initiateurs du forum admettent que «ce qui a été une révolution silencieuse en Amérique du Nord est susceptible d'être une campagne plus longue et difficile dans d'autres parties du globe, laissant encore beaucoup d'espace pour le partage d'expériences et l'amélioration des meilleures pratiques». Le forum examinera, dans ce contexte, les moyens permettant de développer ces ressources et l'impact sur les perspectives énergétiques mondiales. Il est attendu également que les discussions portent sur le contexte général de l'évolution du marché international du gaz, notamment en ce qui concerne le gaz non conventionnel. «Des réserves, peu exploitées jusqu'alors pour des raisons techniques, sont aujourd'hui convoitées par les grands groupes énergétiques», d'autant plus que «les coûts d'exploitation ont été réduits de moitié depuis quelques années». Néanmoins, même si le gaz non

conventionnel représente plus de la moitié des ressources estimées, notamment aux États-Unis, il est prématuré de parler actuellement de substitution au gaz conventionnel, affirment les experts.